

**Convocation du CONSEIL COMMUNAL.**

Conformément à l'Art. L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer pour la première fois à la SEANCE DU CONSEIL qui aura lieu **le mercredi 22 mai 2024 à 20 heures** à l'Hôtel de Ville.

**ORDRE DU JOUR :**

**SÉANCE PUBLIQUE**

- 1 Communications du Bourgmestre
- 2 Procès-verbal de la séance précédente : approbation
- 3 C.P.A.S. : comptes de l'exercice 2023 : approbation
- 4 C.P.A.S. : modification budgétaire n°1 de l'exercice 2024 : services ordinaire et extraordinaire : approbation
- 5 Administration générale : modification du cadre du personnel communal : décision de l'autorité de tutelle : information
- 6 Administration générale : indemnisation du personnel bénévole : indexation au 1er janvier 2024 : décision
- 7 Comptabilité communale : décompte final suite au jugement dans le cadre d'une action judiciaire : crédits budgétaires insuffisants : sollicitation de crédits urgents : information
- 8 Bâtiments communaux : construction d'une maison de village à Tongre-Notre-Dame : modification du cahier des charges et avis de publication rectificatif : décision
- 9 Marchés publics : adhésion à la centrale d'achat de la Province de Hainaut : décision
- 10 Mobilité : Règlement complémentaire de roulage : mesures de circulation diverses : approbation
- 11 Urbanisme : convention de cession gratuite d'une parcelle de terrain : décision
- 12 Commission Locale de Développement Rural : rapport d'activités 2023 : approbation
- 13 ECETIA : Assemblée générale du 25 juin 2024 : ordre du jour : approbation
- 14 ORES Assets : Assemblée générale du 13 juin 2024 : ordre du jour : approbation
- 15 IPALLE : Assemblée générale du 27 juin 2024 : ordre du jour : approbation
- 16 IDETA : Assemblée générale du 20 juin 2024 : ordre du jour : approbation
- 17 Politique générale : motion "Antifa" : adoption

Par ordonnance :  
Le Directeur Général f.f.,

  
Mr A. DELCOURT



Le Président

  
Mr O. HARTIEL